

DÉMANTÈLEMENT PROGRAMMÉ DU CODE DU TRAVAIL ET DES SERVICES DE LA DGFIP : L'IDÉOLOGIE CONTRE LE BON SENS

Depuis des semaines, le gouvernement, sourd aux revendications, prétend imposer sa réforme du code du travail très largement inspirée des thèses du patronat et dont une majorité de salariés, voire de citoyens, ne veut pas.

Ce projet signera la fin de l'égalité républicaine sur l'ensemble du territoire

A la DGFIP, la surdité de la Direction Générale n'est pas moindre. Prenant exemple sur le Premier ministre, le Directeur Général n'hésite pas à passer en force en érigeant en « lignes directrices » les pistes de réflexion présentées en groupe de travail alors même que les discussions avec les organisations syndicales sont en cours.

Le Secrétaire d'État au budget, tout aussi sourd, a déclaré assumer les suppressions d'emplois comme les restructurations du réseau, oubliant au passage les semi-promesses qu'il avait donné à entendre au moment de l'annonce du prélèvement à la source.

Qu'il s'agisse de la Loi Travail ou des réformes structurelles en cours dans de nombreux secteurs dont la DGFIP, tous ces projets relèvent de la même idéologie de « moins disant social ».

La Loi Travail constitue l'aboutissement de décennies de discours visant à persuader l'opinion publique que seuls le coût du travail et la protection des salariés seraient responsables du chômage de masse. Elle amplifie la régression sociale généralisée.

L'inversion de la hiérarchie des normes en favorisant des accords d'entreprises, moins favorables que les accords de branche, non seulement ne créera pas d'emplois mais provoquera un dumping social entre les entreprises.

Les lignes directrices de la DGFIP relèvent de la même logique

A la DGFIP, les restructurations incessantes, liées aux suppressions d'emplois continues et à l'impact de la réforme territoriale relèvent de la même logique de moins disant social et de rupture de l'égalité républicaine.

Le Secrétaire d'État au budget et le Directeur Général, déclarent sans état d'âme assumer ces réformes alors qu'ils les laissent surtout assumer aux personnels face aux usagers.

Ils ont surtout renoncé à une administration financière, fiscale et économique à la hauteur des enjeux du monde d'aujourd'hui.

LE 14 JUIN, jour de la manifestation nationale et de la grève inter-professionnelle contre la Loi travail, nous devons empêcher que soient balayés 50 ans d'acquis sociaux.

LE 14 JUIN, en combattant ce projet, nous refuserons cette logique aveugle qui détruit nos emplois, prépare le démantèlement de nos services et, à terme, la disparition de pans entiers de nos missions.

LE 14 JUIN, en étant plus nombreux en grève, nous nous donnerons collectivement les moyens de pression nécessaires à la satisfaction de nos revendications,

LE 14 JUIN, nous combattons aussi la remise en cause du statut général et des statuts particuliers, équivalent dans la fonction publique aux conventions collectives de branche du secteur privé.

LE 14 JUIN, ne nous trompons pas, ce combat est celui de tous les salariés du public comme du privé.



TOUS EN GRÈVE

LE 14 JUIN